



TAVERNY RECRUTE !

4 GARDIEN·NE·S DE POLICE MUNICIPALE

Taverny, commune de plus de 27 000 habitants au paysage verdoyant à l'orée de la forêt de Montmorency, est une ville dynamique labellisée « Ville active et sportive » et « Terre de Jeux 2024 », au cadre de vie envié. Très attachée à la sauvegarde et à la valorisation de son patrimoine, naturel comme architectural, la commune œuvre résolument, par un urbanisme maîtrisé, une offre de logement équilibrée et l'attention accordée à la qualité environnementale, pour offrir des conditions résidentielles attractives et confortables.

Située à 20 km au Nord-Ouest de Paris, elle est desservie par la ligne H du Transilien et dispose de nombreux services à la population ainsi que d'infrastructures de transports, de commerces, de santé et de loisirs. Elle attire et préserve les services publics, lui permettant un rayonnement important au sein des 15 communes qui composent la communauté d'agglomération Val Parisis, intercommunalité la plus peuplée du Val-d'Oise. Véritable poumon vert, la ville porte l'ambition d'un projet municipal riche d'actions et de projets pour ses habitants.

Dans ce cadre, la municipalité met la sécurité de ses habitants au cœur des préoccupations, ayant pour vocation d'améliorer la qualité de vie sur la commune.

Créée en 2014, la Police Municipale de Taverny ambitionne de poursuivre l'accroissement de ses effectifs. Chargée de veiller à la sécurité des personnes et des biens, l'équipe met en œuvre les pouvoirs de police de Madame le Maire et exécute toutes les missions relevant de la compétence de la police municipale prévues par les dispositions de la loi du 15 avril 1999 et du code de la sécurité intérieure.

Afin de renforcer son effectif, Taverny recherche quatre Gardien(nes) de Police Municipale pour assurer une relation de proximité avec la population et prendre en charge les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique.

Au sein d'un service réparti en deux équipes pour couvrir une amplitude de travail plus large, vous prendrez en charge les missions suivantes :

- appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire ;
- garantir une présence de proximité auprès de la population afin de favoriser la prévention et la dissuasion ;
- assurer des patrouilles pédestre, motorisée (VL et moto), VTT ;
- participer à des patrouilles de surveillance ;
- faire appliquer les dispositions légales et réglementaires en matière du code de la route, de la circulation et du stationnement, de la tranquillité publique et des chiens dangereux ;
- veiller à garantir la sécurité publique lors des manifestations publiques et des cérémonies officielles ;
- travailler en partenariat avec la Police nationale et la brigade de police intercommunale ;
- rédiger des rapports et des procès-verbaux ;
- accompagner les missions de prévention pour la réduction des incivilités et de la délinquance.

Pour l'exercice de vos missions, vous disposerez d'équipements tels que radar euro laser, éthylotest électronique, dépistage de stupéfiants, GVE... En matière d'équipements de protection individuelle, vous vous verrez allouer, entre autre, gilet pare-balle, casque de protection, bouclier de défense, bouclier balistique, casque balistique et gilet tactique.

La police municipale de Taverny est dotée d'un armement de catégorie D et B (BTD, GAIL 75 ML et 300 ML, LBD et HK P30).

Un dispositif de formation continu est également mis en place en interne.

Profil et compétences

Vous êtes titulaire du cadre d'emploi de gardien de police municipale, inscrit(e) sur liste d'aptitude ou sur les listes d'emplois réservés. Une formation préalable à l'armement serait vivement appréciée.

Rigoureux(se), respectueux(se), volontaire et disponible vous avez le sens du devoir et du service public.

Doté(e) de capacités relationnelles reconnues par vos pairs et votre hiérarchie, vous aimez travailler en équipe et dialoguer avec la population.

En bonne condition physique, vous savez faire preuve de sang-froid, notamment dans des situations conflictuelles, et de maîtrise de vos réactions.

Vous disposez de très bonnes connaissances de la législation et de la réglementation en matière de code pénal, code de la route... À l'aise avec l'outil informatique, vous possédez de bonnes capacités rédactionnelles et d'une aisance verbale. Enfin, vous êtes nécessairement titulaire du permis de conduire.

Conditions d'exercice

2 brigades travaillant en cycle, vacation de 10h de 8h00 à 18h00 :

Semaine A : lundi, mardi, vendredi, samedi et dimanche (compensé en rémunération d'heures supplémentaires et en récupération),
Semaine B : mercredi, jeudi, vendredi.

Horaires irréguliers soumis à réalisation d'heures supplémentaires, avec amplitude variable en fonction des nécessités de service public, soirée, week-ends et jours fériés.

Recrutement et rémunération

Rémunération statutaire, IAT, prime annuelle, indemnité spéciale de 20%, NBI de 15 points quartiers prioritaires politique de la ville, heures supplémentaires le cas échéant, astreinte, protection sociale complémentaire santé et prévoyance, prestations d'action sociale via le COS.

Poste à pourvoir rapidement

Hôtel de Ville – 2 place Charles de Gaulle - 95155 TAVERNY CEDEX

Ou à l'adresse mail recrutement@ville-taverny.fr